

Personnes à contacter :	Anne-Sophie RASCLE/ Pierre LECA anne-sophie.rascle@aires-marines.fr pierre.leca@aires-marines.fr
Date :	4 mai 2015
Objet :	Conseil de gestion du 4 mai 2015 Point 1 approbation de l'ordre du jour

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil de gestion du 23 février 2015
- 3- Compte-rendu de la réunion de bureau du 17 mars 2015
- 4- Avis sur la nomination de la directrice-déléguée
- 5- Présentation du plan de gestion et mise en place de groupes de travail
- 6- Questions diverses :
 - a. Information sur les moyens 2015 et les perspectives
 - b. Autres

RELEVÉ DE DÉCISIONS

La réunion est introduite par Monsieur le préfet d'Aquitaine, préfet de la Gironde, et Monsieur le préfet maritime de l'Atlantique, commissaires du gouvernement auprès du conseil de gestion.

M. Pierre LECA procède à l'appel des membres. La liste des membres présents est détaillée en annexe.

1- Rappel de la nature et du fonctionnement d'un parc naturel marin, rôles du conseil de gestion et de l'Agence des aires marines protégées

Présentation de M. Pierre LECA, directeur adjoint de l'Agence des aires marines protégées, en charge du département des parcs naturels marins.

2- Election du président

M. Delpuech procède à l'appel des candidatures : M. Olivier LABAN et M. François DELUGA se présentent à l'élection de la présidence. Il précise qu'un des candidats, M. Labrousse, s'est retiré.

Tous les membres étant présents, représentés ou ayant donné procuration (pour deux des personnalités qualifiées), soit 56 membres, le quorum est atteint.

Les membres représentant l'Etat et ses établissements publics sont invités par les préfets à s'abstenir pour les élections.

Décision	M. Deluga est élu président du conseil de gestion à 27 voix contre 20 voix.
-----------------	--

M. Deluga prend la présidence de la séance.

3- Approbation du règlement intérieur du conseil de gestion

Le projet de règlement intérieur est soumis à discussion. L'Agence propose d'y apporter quelques modifications visant à améliorer le texte.

Les débats portent sur :

- l'augmentation du nombre de postes de vice-présidents de 4 à 5 (+1 dans la catégorie du président), avec ajout d'un membre au bureau. Il est proposé de considérer que le président est « hors collèges » ;
- la réduction des mandats à 3 ans ;
- la possibilité de porter un sujet à l'ordre du jour dès que 6 membres le demandent, au lieu d'un tiers des membres ;
- le retrait de la voix prépondérante du président en cas de partage des voix au sein du bureau (proposition du président), avec report du sujet à la réunion suivante.

Décision	Le projet de règlement intérieur est voté à 55 voix pour et une voix contre, avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none">- ajout d'un poste de vice-président de la catégorie du président ;- augmentation du nombre de membres du bureau de 13 à 14 ;- en cas de partage des voix au sein du bureau, le sujet est reporté à la réunion suivante du bureau (pas de voix prépondérante pour le président) ;- prise en compte des ajustements rédactionnels proposés par l'Agence.
Remarque	Le règlement intérieur sera présenté pour approbation au conseil d'administration de l'Agence.

4- Election des vice-présidents

M. Deluga procède à l'appel des candidatures :

- pour la catégorie 1 : M. Michel SAMMARCELLI
- pour la catégorie 2 : M. Olivier LABAN
- pour la catégorie 3 : Mme Mireille DENECHAUD
- pour la catégorie 4 : M. Claude BONNET et M. Jean MAZODIER.

Décision	Sont élus vice-présidents du conseil de gestion : <ul style="list-style-type: none">- Pour la catégorie 1 : M. Michel SAMMARCELLI- Pour la catégorie 2 : M. Olivier LABAN- Pour la catégorie 3 : Mme Mireille DENECHAUD- Pour la catégorie 4 : M. Claude BONNET.
-----------------	--

5- Election des membres du bureau

M. Deluga procède à l'appel des candidatures :

- pour la catégorie 1 (2 postes): M. Michel DAVERAT, M. Jean-Jacques EROLES, M. Jean-Yves ROSAZZA
- pour la catégorie 2 (2 postes): M. Alexis BONNIN, M. Olivier ARGELAS
- pour la catégorie 3 (1 poste) : Mme Christine BERTRAND
- pour la catégorie 4 (2 postes): M. Jean-François ACOT-MIRANDE, Mme Françoise BRANGER, M. Jacques STORELLI.

Les élections sont menées au sein de chaque catégorie.

Décision	Sont élus membres du bureau : <ul style="list-style-type: none">- pour la catégorie 1 : M. Jean-Jacques EROLES et M. Jean-Yves ROSAZZA- pour la catégorie 2 : M. Alexis BONNIN et M. Olivier ARGELAS- pour la catégorie 3 : Mme Christine BERTRAND- pour la catégorie 4 : M. Jean-François ACOT-MIRANDE et M. Jacques STORELLI.
-----------------	---

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance

Liste des membres présents

Les suppléants sont indiqués en italique

Représentants de l'Etat et établissements publics

M. Arnaud DE LAPASSE, commandant de la zone maritime Atlantique

M. Eric LEVERT, directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

Mme Emmanuelle BAUDOIN, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine

Mme Dominique CHRISTIAN, sous-préfète de l'arrondissement d'Arcachon

M. Ronan LESAOUT, adjoint au directeur départemental des territoires et de la mer de Gironde

Mme LAMOUREUX, pour le directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Mme Guillemette ROLLAND, déléguée régionale Aquitaine du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

M. Michel DAVERAT, Conseil régional Aquitaine

~~M. Jean-Jacques CORSAN, Conseil régional Aquitaine~~

~~M. Mathieu BERGÉ, Conseil régional Aquitaine~~

Mme Gisèle LAMARQUE, Conseil régional Aquitaine.

M. Christian GAUBERT, Conseil général de la Gironde

~~Mme Pascale GOT, Conseil général de la Gironde~~

M. Alain RENARD, Conseil général de la Gironde

M. Jacques CHAUVET, Conseil général de la Gironde.

~~M. Philippe DE GONNEVILLE, commune de Lège-Cap-Ferret~~

Mme Catherine GUILLERM, commune de Lège-Cap-Ferret

M. Jean-Guy PERRIERE, commune d'Arès

Mme Dominique PALLET, commune d'Arès

M. Jean-Yves ROSAZZA, commune d'Andernos-les-Bains

M. Eric COIGNAT, commune d'Andernos-les-Bains

Mme Marie LARRUE, commune de Lanton

M. Daniel SUIRE, commune de Lanton

Mme Nathalie LE YONDRE, commune d'Audenge

Mme Adeline PLEGUE, commune d'Audenge

M. Bruno LAFON, commune de Biganos

~~M. Alain BALLEREAU, commune de Biganos~~

M. François DELUGA, commune du Teich

~~M. Cyril SOCOLOVERT, commune du Teich~~

Mme Marie-Hélène DES ESGAULX, commune de Gujan-Mestras

Mme Elisabeth REZER-SANDILLON, commune de Gujan-Mestras

M. Jean-Jacques EROLES, commune de La Teste-de-Buch

M. Jean-Bernard BIEHLER, commune de La Teste-de-Buch

~~M. Yves FOULON, commune d'Arcachon~~

M. Bernard LUMMEAUX, commune d'Arcachon

M. Michel SAMMARCELLI, syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon

M. Xavier PARIS, syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon.

M. Dominique DUCASSE, syndicat mixte pour la révision et le suivi du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Arcachon-Val de Leyre (SYBARVAL) – départ en cours de réunion

M. Jean-Marie DUCAMIN, syndicat mixte pour la révision et le suivi du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Arcachon-Val de Leyre (SYBARVAL).

Représentant du Parc naturel régional Cap des Landes de Gascogne :

M. Vincent NUCHY, comité syndical du Parc naturel régional Cap des Landes de Gascogne

M. Cédric PAIN, comité syndical du Parc naturel régional Cap des Landes de Gascogne

Représentant de l'organisme de gestion d'une aire marine protégée contigüe, choisi parmi les organismes gestionnaires des réserves naturelles nationales du banc d'Arguin et des prés salés d'Arès-Lège :

M. Christian SALABERT, réserve naturelle nationale des prés-salés d'Arès-Lège

M. Sylvain BRUN, réserve naturelle nationale des prés-salés d'Arès-Lège

Représentants des organisations représentatives des professionnels :

Mme Jacqueline RABIC, comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine

Mme Céline LAFFITTE, comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine

M. Jean-Michel LABROUSSE, comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde – départ en cours de réunion.

Mme Délia FAGNIOT, comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde

M. David LAMOUREOUS, comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde

M. David-Franck ROUSSET, comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde

M. Olivier ARGELAS, comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde

~~*M. Jean-Luc CHAUCHET, comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde*~~

M. Pascal CHABRERIE, organisation de producteurs Pêcheurs d'Aquitaine

~~*M. Vincent BODIN, organisation de producteurs Pêcheurs d'Aquitaine.*~~

M. Olivier LABAN, comité régional de la conchyliculture Arcachon-

Mme Aurélie LECANU, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine

M. Benoît BIDONDO, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine

Mme Angelika HERMANN, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine

M. Laurent BIDART, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine

Mme Chloé SAVARIN, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine

M. Thierry LAFON, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine

~~*Mme Florence VIVIER, comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine*~~

M. Alexis BONNIN, Union professionnelle du nautisme du bassin d'Arcachon industries nautiques

M. Frédéric MORA, Union professionnelle du nautisme du bassin d'Arcachon industries nautiques

Mme Sandra CLAEYS, Union professionnelle du nautisme du bassin d'Arcachon industries nautiques

M. Emmanuel MARTIN, Union professionnelle du nautisme du bassin d'Arcachon industries nautiques.

M. Michel NOLIBÉ, Union des bateliers Arcachonnais

~~*M. Jean-Marc BEAUGENDRE, Union des bateliers Arcachonnais*~~

M. Alain GAUTIER, port d'Arcachon

Mme Catherine COUTEAUX, conseil général de la Gironde, direction du développement durable.

~~*M. Philippe DUMAND, chambre de commerce et d'industrie de Gironde*~~

M. Pascal DE LA BARRIERE, chambre de commerce et d'industrie de Gironde

M. Joachim GILLES, représentant du directeur de la chambre d'agriculture de Gironde

Représentants d'organisations locales d'usagers de loisirs en mer :

Mme Viviane LARROSE, Association des pêcheurs plaisanciers du bassin d'Arcachon

M. Bruno MEYRAT, Association des pêcheurs plaisanciers du bassin d'Arcachon

M. Daniel BOUQUEY, Association de chasse maritime du bassin d'Arcachon

M. Christian MINVILLE, Association de chasse maritime du bassin d'Arcachon.

M. Fabien FOUCAULT, apckite

~~*M. Jean BARBARY, AST Canoë-kayak*~~

M. Claude TERMINARIAS, fédération française de voile Aquitaine

M. Pierre-Marie DECOUDRAS, fédération française de voile Aquitaine

Madame Mireille DENECHAUD, UNAN 33

M. Claude MULCEY, UNAN 33

Mme Christine BERTRAND, comité départemental de la Gironde de la fédération d'études et de sports sous-marins

M. Jean-Louis BECK, comité départemental de la Gironde de la fédération d'études et de sports sous-marins

Représentants d'associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel

M. Claude BONNET, SEPANSO

M. Jean-Marie FROIDEFOND, SEPANSO

M. Jacques STORELLI, Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon

Mme Hélène RICQUIER, Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon

Mme Françoise BRANGER, Bassin Arcachon Ecologie

~~M. Jean-Paul DAGNÉLIE, Bassin Arcachon Ecologie~~

M. Jean-François ACOT-MIRANDE, Association pour le Développement Durable du Bassin d'Arcachon

~~Mme Chantal SIGRIST, Association pour le Développement Durable du Bassin d'Arcachon~~

M. Jean MAZODIER, Captermer

~~M. Franck JOUANDOUDET, Captermer~~

Mme Armelle BONIN-KERDON, Société d'Histoire et d'Archéologie d'Arcachon

~~Mme Madeleine DESSALES, Société d'Histoire et d'Archéologie d'Arcachon~~

Personnalités qualifiées

M. Claude FEIGNÉ

Mme Isabelle AUBY

~~M. Aldo SOTTOLICHIO, procuration donnée à Mme Isabelle AUBY~~

~~M. Stéphane LARQUEY~~ procuration donnée à M. Jean-Michel LABROUSSE (élection président, règlement intérieur et vice-président), et M. Jacques STORELLI (élection des membres du bureau)

Personnes à contacter :	Anne-Sophie RASCLE/ Pierre LECA anne-sophie.rascle@aires-marines.fr pierre.leca@aires-marines.fr
Date :	4 mai 2015
Objet :	Conseil de gestion du 4 mai 2015 Point 3 : Avis sur le recrutement de la directrice-déléguée

Comme présenté lors du conseil de gestion du 23 février 2015, le/la directeur (trice) – délégué(e) du Parc est nommé(e) par le directeur de l'Agence, après avis du conseil de gestion du Parc.

Le recrutement du directeur (trice) s'est déroulé de la façon suivante :

- Publication du poste du 29 janvier 2015 au 19 février 2015
- Réception de 53 candidatures, parmi lesquelles 6 ont été pré-sélectionnées par l'Agence en lien avec le Président et les membres du jury
- Jury de recrutement le 17 mars 2015.

Afin de recueillir l'avis du conseil de gestion dans les meilleures conditions, le processus de recrutement a associé au jury de recrutement :

- M. DELUGA, président du Parc
- M. Michel SAMMARCELLI, M. Olivier LABAN, Mme Mireille DENECHAUD, M. Claude BONNET, vice-présidents du Parc
- Mme Dominique CHRISTIAN, sous-préfète d'Arcachon, représentant le préfet de Gironde, commissaire du gouvernement
- M. LECA, directeur de département des parcs naturels marins,
- Mme Maëlen LE DIAGON, secrétaire générale de l'Agence des aires marines protégées.

Parmi les candidats auditionnés, le jury a retenu Mme Mélina Roth, actuellement chef de service au parc amazonien de Guyane.

Sous réserve de finalisation des formalités administratives, l'arrivée de Mme Mélina Roth est prévue pour fin juin-début juillet.

L'avis du conseil de gestion est sollicité sur la nomination de Madame Mélina Roth au poste de directrice-déléguée du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon.

Personnes à contacter :	Anne-Sophie RASCLE/ Pierre LECA anne-sophie.rascle@aires-marines.fr pierre.leca@aires-marines.fr
Date :	4 mai 2015
Objet :	Conseil de gestion du 4 mai 2015 Point 4 : Présentation du projet de plan de gestion et mise en place de groupes de travail

Conformément au décret n° 2014-588 du 5 juin 2014 portant création du parc naturel marin du bassin d'Arcachon, le Parc dispose d'un délai de 3 ans pour élaborer son plan de gestion.

Le plan de gestion du Parc constitue sa feuille de route à 15 ans. Dans le respect des 7 orientations de gestion définies dans le décret, il identifie l'état souhaité (les résultats attendus) du Parc à 15 ans : ce sont les finalités du plan de gestion, ou objectifs à long terme. Pour chaque finalité, le plan de gestion fixe des niveaux d'exigence qui traduisent l'ambition du conseil de gestion sur le sujet, et des indicateurs qui permettront au cours des 15 ans d'évaluer sa mise en œuvre sous forme d'un tableau de bord. Celui-ci permettra au conseil de gestion de vérifier qu'il est sur la bonne trajectoire et d'adapter en conséquence les actions à mener.

Le plan de gestion comporte également une carte des vocations qui constitue une synthèse et une traduction spatiale des finalités au regard des enjeux identifiés.

Afin de faciliter l'avancement et le suivi de la démarche, il est souhaitable de mettre en place :

- Un comité de pilotage (par exemple les membres du bureau et les présidents des commissions thématiques)
- Des commissions thématiques permettant d'associer les acteurs qui le souhaitent de la façon la plus large possible :

Exemples : commissions patrimoine naturel, développement durable des activités économiques, éducation et patrimoine culturel maritime

Ces commissions thématiques (éventuellement déclinées en ateliers), peuvent être animées par un binôme constitué d'un représentant désigné par le conseil de gestion, et d'un membre de l'équipe de l'Agence.

Le processus d'élaboration du plan de gestion se déroule en plusieurs phases, dont le calendrier pourrait être le suivant :

Phase	Objet	Principalement qui ?	Approximativement quand ?
Phase 0	phase d'appropriation de la démarche et de définition de la gouvernance	Conseil de gestion, comité de pilotage et équipe du Parc	Avril à septembre 2015
Phase 1	phase d'expression et de recueil des attentes des acteurs à long terme (à horizon de 15 ans), qui débouche sur des pistes de finalités/sous-finalités, ainsi que sur des éléments d'état des lieux	Acteurs via les commissions thématiques/conseil de gestion/ comité de pilotage / Equipe du Parc	Octobre à janvier 2016
Phase 2	phase de hiérarchisation / consolidation des finalités et sous-finalités	Conseil de gestion, comité de pilotage et équipe du Parc. Présentation aux commissions thématiques	Février à avril 2016
Phase 3	Consolidation des éléments d'état des lieux et définition des niveaux d'exigence et des indicateurs	Experts, conseil de gestion, comité de pilotage et équipe du Parc	Mai à septembre 2016
Phase 4	Définition de la stratégie d'actions, des principes d'actions et de la carte des vocations	Conseil de gestion, comité de pilotage et équipe du Parc	Octobre 2016 à janvier 2017
Phase 5	Phase de rédaction finale	Equipe du Parc	Février à mai 2017
Phase 6	Processus d'approbation du plan de gestion	<p>Approbation par le conseil de gestion</p> <p>Avis du conseil scientifique de l'Agence</p> <p>Consultation du public</p> <p>Approbation par le conseil d'administration de l'Agence</p>	<p>Avant le 5 juin 2017</p> <p>Juin – juillet 2017</p> <p>Juillet 2017</p> <p>Octobre 2017</p>

Tout au long du processus, l'équipe du Parc bénéficie en interne à l'Agence d'un appui via les services supports du siège (assistance méthodologique) et l'antenne atlantique (appui sur l'état des lieux, la détermination des enjeux, la cohérence avec les politiques publiques liées à la mer, la cartographie).

Au regard des éléments qui précèdent, il est proposé aujourd'hui de commencer à réfléchir à la mise en place de l'organisation de la gouvernance du plan de gestion.

Personnes à contacter :	Anne-Sophie RASCLE/ Pierre LECA anne-sophie.rascle@aires-marines.fr pierre.leca@aires-marines.fr
Date :	4 mai 2015
Objet :	Conseil de gestion du 4 mai 2015 Point 5 : information sur les moyens 2015 et les perspectives

Les moyens des parcs naturels marins sont mis à disposition par l'Agence des aires marines protégées.

Ces moyens montent progressivement en puissance au fur et à mesure de la mise en place du Parc :

- Pour l'année 2015, année d'installation et de mise en route du Parc, les moyens sont établis comme suit :
 - o Equipe constituée du 1 directeur-délégué, de 4 chargés de mission (dont 2 sur le projet Life Pêche à Pied) et un emploi administratif (contrat d'emploi aidé).
 - o Budget de fonctionnement d'environ 240 000 euros, dont 150 000 euros de masse salariale.
- Tant que le Parc est en phase d'élaboration de son plan de gestion, l'équipe est constituée de chargés de mission, d'un chargé de communication, et d'un assistant administratif. Son budget est principalement dédié à l'élaboration du plan de gestion et au fonctionnement des instances. Quelques actions de préfiguration peuvent être mises en place pendant cette période.
- Lorsque le Parc sera opérationnel avec un plan de gestion, l'équipe est complétée avec des agents de terrain. L'objectif est d'atteindre 20 à 25 personnes, réparties entre les deux services « ingénierie » et « opérations », et un budget d'environ 1 à 1,5 millions d'euros.